

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 27 (1980)
Heft: 7-8

Artikel: Vives félicitations! Fritz Heiniger
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-366851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trat. Dank seiner jahrzehntelangen praktischen Erfahrung auf dem Sektor der Werbung, der Public-Relations, des Journalismus sowie – nicht zuletzt – dank seiner vielen guten Beziehungen im In- und Ausland verhalf er dem Schweizerischen Zivilschutz zu jenem Ansehen, um welches er im Ausland oft beneidet wird.

Herbert Alboth kann es kaum fassen, dass er nunmehr altershalber diese

ihm liebgewordene und sehr erfolgreich geführte Tätigkeit auf Jahresende 1980 aufgeben muss. Wie wir ihn aber alle kennen, wird er sich bestimmt nicht «ins Stöckli» zurückziehen, sondern vielmehr seine ganze Arbeitskraft als freier Journalist und auf andern Gebieten in den Dienst von Armee, Zivilschutz und Gesamtverteidigung stellen. Hier darf er weiterhin seinen Zielen und seinen Ideen

dienien, für die er während 26 Jahren seines Lebens eingestanden ist. Mit dem verdienten Dank und der Anerkennung für alles, was er für die Gesamtverteidigung getan hat, tut und noch tun wird, wünschen wir ihm für die bevorstehenden Jahre eine ungeborenen Elan sowie Erfolg und Genugtuung in seinem Einsatz für Schweizervolk und Heimat. *Arcioni*

Herbert Alboth

 fêtera ses 65 ans le 1er septembre 1980. Durant les années 1943 à 1945, en plein service actif, il fut instructeur extraordinaire auprès des Ecoles de grenadiers de Locarno. C'est alors que commença son activité de journaliste militaire. Mais, déjà comme sous-officier, il publia les cahiers «Vom Soldaten zum Vorgesetzten» («Du soldat au supérieur»). Ces cahiers, de l'éditeur Sauerländer, Aarau, luttèrent pour une amélioration de la formation des futurs sous-officiers. Dans l'édition de l'Association suisse des sous-officiers, Herbert Alboth rédigea les lettres d'information «Achtung Panzer» («Attention chars»). Ce furent de bonnes bases pour l'instruction et l'information.

Pendant les années de l'après-guerre, Herbert Alboth eut la chance de pouvoir exécuter maints voyages auprès des armées étrangères. Beaucoup de contacts avec des instances de la protection civile des pays nordiques purent être créés. Bien des années avant la fondation de l'Union suisse pour la protection des civils et en pleine période de réarmement de l'après-guerre, Herbert Alboth se fit l'interprète d'un renforcement des moyens pour la protection de la population dans les situations de guerre et de catastrophe.

En novembre 1954, Herbert Alboth rapporta le déroulement de l'Assemblée de fondation de l'Union suisse pour la protection des civils. Le premier président central, Monsieur Edouard von Steiger, ancien conseiller fédéral, nomma Herbert Alboth chef du service de presse et de l'information

de l'USPC, en collaboration avec le premier secrétaire central, Monsieur Paul Leimbacher. Herbert Alboth, en tant que journaliste professionnel, sut développer systématiquement ce service de presse et de l'information. Ce travail fut à sa portée. Dans cette tâche, Herbert Alboth se sentit dans son élément! En 1960, il fut nommé rédacteur du journal «Zivilschutz – Protection civile». Ce «journal» était composé, à l'époque, de six maigres pages annuelles et se présentait en plus au bilan par des chiffres rouges... Grâce à un effort infatigable et à son initiative, Herbert Alboth réussit bientôt à transformer ce journal en une édition spécialisée et bien appréciée des intéressés à la protection civile de Suisse et de l'étranger. Aujourd'hui, ce journal compte plus de 30000 exemplaires (6 numéros simples et 3 numéros doubles par année, partiellement en quatre couleurs et en plusieurs langues). Aussi, un beau capital d'exploitation a pu être créé.

Après le décès du secrétaire central, Monsieur Leimbacher, en automne 1966, Herbert Alboth fut chargé de toute l'administration du Secrétariat central de l'Union suisse pour la protection des civils. Ainsi, en tant que gérant, il put collaborer étroitement avec le nouveau secrétaire central, Monsieur Hector Grimm, Bâle. Après la mort de ce dernier, en été 1972, Herbert Alboth assuma officiellement aussi la charge de secrétaire central et réunit ainsi trois cahiers des charges sous sa responsabilité.

Lors de la 20e Assemblée des délégués de l'Union, en 1974, le président en charge, alors le professeur Léo Schürmann, releva spécialement les 20 ans de fidèle collaboration de Herbert Alboth. Monsieur Schürmann désigna

le périodique «Zivilschutz» comme l'œuvre personnelle d'Alboth. Lors de la remarquable 25e Assemblée des délégués de 1979 à Langnau, Herbert Alboth fut félicité chaleureusement et identifié à la protection civile.

Herbert Alboth ne chercha jamais de fleurs, ni de reconnaissance. Il préféra voir se réaliser ses idées et ses efforts. Certainement, Herbert Alboth ne fut pas toujours un collaborateur facile, car il proclamait ouvertement et vénéusement son opinion. Grâce à sa grande expérience pratique dans les secteurs de la publicité, des public relations, du journalisme, ainsi que – non pas en dernier – grâce à ses nombreuses bonnes relations en Suisse et à l'étranger, il sut donner à la protection civile suisse cette renommée tant envie à l'étranger.

Aujourd'hui, Herbert Alboth ne peut presque pas comprendre qu'il doit, pour raisons d'âge, cesser, à la fin 1980, cette activité bien aimée qu'il a menée à chef avec grand succès. Mais, comme on le connaît, il ne s'assoirait pas «au coin du feu». Bien au contraire, il emploierait toute son énergie comme journaliste libre et s'étendrait aussi sur d'autres secteurs, toujours pour servir l'armée, la protection civile et la défense générale. Ainsi, il pourra continuer à poursuivre son but et son idéal, pour la réalisation desquels il a donné 26 années de sa vie. Avec les remerciements bien mérités et la reconnaissance pour tout ce qu'il a fait, qu'il fait encore et qu'il fera pour la défense générale, nous lui souhaitons une force d'activité infatigable, cet élan bien personnel, ainsi que succès et satisfaction dans son engagement pour le peuple suisse et la patrie.

Arcioni

Vives félicitations

Fritz Heiniger,

membre fondateur et caissier depuis de longues années de la Société suisse pour la protection des biens culturels, fête, le 12 septembre 1980, son 65^e anniversaire. A notre membre du Comité, toujours fidèle à sa tâche et plein d'allant pour l'idée de la protection des biens culturels, nous souhaitons de tout cœur une santé inébranlable, satisfaction et prospérité. Pour son grand travail d'intérêt public (culture, musique, tir, sport et protection civile), lui reviennent remerciements et reconnaissance.

Arcioni